



# DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

## OBJECTIFS DE LA FORMATION CPJEPS

Préparer un diplôme de niveau 3. Le CPJEPS AAVQ (animateur de la vie quotidienne) permet d'acquérir les compétences professionnelles pour exercer le métier d'animateur.

## DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION

La formation se déroule sur un 1 an en alternant formation théorique et formation pratique.

### Enseignement théorique :

487h au centre de formation pour étudier 4 unités de compétences

### Formation pratique (stages ou apprentissage) :

489h en milieu professionnel, ce nombre d'heures peut varier en fonction de la situation des apprenants

## EQUIVALENCES, PASSERELLES

Certains diplômes obtenus avant le CPJEPS ouvrent droit à des allègements de formation :

- BAPAAT option loisirs de pleine nature
- CQP animateur périscolaire
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance AEPE
- DEAES (Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social)
- BAFA + attestation(s) de 168h minimum

## LE MÉTIER D'ANIMATEUR

L'animateur d'activités et de vie quotidienne assure l'accueil des différents publics. Il conçoit et anime des activités éducatives dans 3 domaines :

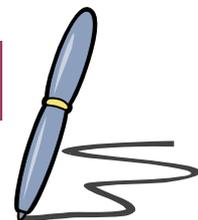
- activités d'expression
- activités techniques et scientifiques
- activités physiques

En plus du côté éducatif, il gère et anime les temps de vie quotidienne du groupe, participe au déploiement des projets de la structure et concoure aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

## OÙ L'EXERCER ?

- Périscolaire
- Centre sociaux
- Centres culturels
- Communes
- Centre de loisirs, colonies de vacances...

# COMMENT S'INSCRIRE À LA FORMATION ?



## PRÉREQUIS

- Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation (le diplôme ne sera délivré qu'à 18 ans révolus)
- Être titulaire du PSC1, AFPS ou BNS ou SST à jour à la date de validation du diplôme
- Présenter une structure d'accueil pour les heures de stage en insertion professionnelle



## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Envoi des informations sur la formation et des modalités d'accès à la formation au maximum dans les 15 jours suivant le 1er contact.



## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Entre janvier et la rentrée de septembre et avant toute validation du dossier d'inscription, les candidats passent des tests de positionnement lors d'un entretien avec la responsable de formation.



## ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Les locaux sont desservis par les transports en commun (bus) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap et/ou avec des difficultés d'apprentissage.



## TARIFS

- Le tarif horaire est de 7€ + frais d'inscription. Le nombre d'heures est défini en fonction du parcours de formation adapté au profil de chaque stagiaire.
- La formation est gratuite pour l'apprenti, le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise, sans reste à charge pour l'employeur. Les éventuels frais d'hébergement, de repas et de transport restent tout ou partie à la charge de l'apprenti.



## FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Mobiliser votre compte personnel de formation (CPF) et contacter votre conseiller Pôle Emploi/Cap Emploi pour le complément
- Bénéficier du plan de formation de votre entreprise (PFE)
- Recourir au contrat de professionnalisation, ou au dispositif Transition Pro
- Contrat d'apprentissage
- Jeunes de 16 à 26 ans : se renseigner auprès de votre mission locale

Nous consulter pour connaître les possibilités de financement les plus adaptées à votre situation



### UC1 : PARTICIPER AU PROJET ET À LA VIE DE LA STRUCTURE (100 H)

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure



### UC2 : ANIMER LES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE DE GROUPES (85 H)

- Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics



### UC3 : CONCEVOIR DES ACTIVITÉS EN DIRECTION D'UN GROUPE (85 H)

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités



### UC4 : ANIMER DES ACTIVITÉS (95 H)

- Conduire des activités dans plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités

#### EVALUATION DES UC 1 & 2 :

- Production d'un document écrit
- Epreuve orale en deux séances de 30 min chacune.

#### EVALUATION DES UC 3 & 4 :

- Production d'un document écrit
- Conduite d'une séance d'animation en condition réelle (en milieu professionnel)
- Entretien oral de deux séances de 30 min chacune

# ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉUSSITE DES EXAMENS



## Préparation à la certification :

- Examens blancs et révisions

## Préparer son avenir :

- Atelier CV, lettre de motivation, élaboration de son projet professionnel

## Suivi des apprentissages :

La continuité pédagogique entre le centre de formation et le milieu professionnel se fera à l'aide d'un livret de formation ou d'apprentissage. Des évaluations tout au long de l'année sont prévues pour suivre les apprentissages, ainsi que des entretiens individuels réguliers.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



La formation se déroule en alternance, les apprenants acquièrent une véritable expérience professionnelle au cours de leur cursus.

Pour développer les savoirs et savoir-faire mais aussi les savoir-être, nous utilisons une pédagogie active basée sur le vécu en entreprise, des échanges et des débats, des mises en situation sur des plateaux techniques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION



La validation se fait via des certifications alliant la théorie et la pratique.

La formation est obtenue par capitalisation des 4 UC.



## ET APRÈS LA FORMATION ?

Poursuite d'études possibles (BPJEPS, AEPE, DEAES, etc.)

Insertion rapide possible dans la vie active. Emplois visés :

- animateur enfance - jeunesse
- animateur en accueil de loisirs
- animateur en accueil de loisirs périscolaires
- animateur en séjours de vacances
- animateur socioculturel



## CONTACTS

LYCEE PROFESSIONNEL  
CENTRE DE FORMATION CONTINUE ET UFA  
684 RUE DE LA MAIRIE  
88270 HAROL

Contact du lundi au vendredi  
de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30



03 29 66 84 23



[www.leap-harol.fr](http://www.leap-harol.fr)



[harol@cneap.fr](mailto:harol@cneap.fr)